

Procès-verbal du conseil d'école n°3 du Vendredi 9 juin 2018 de 18h30 à 20h30
Ecole élémentaire Victor Hugo

Personnes présentes

Les enseignants : Mmes Bouvier (directrice), Arrillaga, Chassagne, Denis, Fouquet, Lenoir, Mariani, Peigné, Pournellec, Renaud - enseignante spécialisée du RASED, Tournadre, Vazzoler, Villanueva - M Amzaleg, M Prost
Monsieur le Maire : M. Dumoulin

La représentante de la mairie : Mme De Marcillac, Maire-Adjoint en charge de l'Education et de la restauration
Le responsable des Projets Numériques à la Direction de la technologie et de l'innovation numérique :
M. Girard

La déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Tachot

Les représentants de parents d'élèves : Mmes Thomas, Guicheney, Lesobre, M. Ravetier (PEEP)
Mmes Nadot, Schwing, Deseez, Fedane, Quentel-Guilbeau, Replumard,
Tesson, Trompeuse, Yagoubian (FCPE)

Personnes excusées : Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale
Mme Hannebelle, conseillère municipale
Mmes Champigneulle et Villanueva, professeurs des écoles

La séance débute à 18h30. Monsieur le Maire fait le point sur l'incident survenu au niveau du réfectoire de l'école

Incident survenu au niveau de la toiture du réfectoire

Une société a évalué la structure (Qualiservice) pour poser un diagnostic. Il a été constaté un certain nombre de points relatifs à la structure restée en l'état et la structure qui s'est effondrée. Les conclusions des experts d'assurances seront précisées dès réception.

Au niveau de la structure de l'école (hors structure du réfectoire) : le cabinet d'experts confirme que l'école peut accueillir les enfants et le personnel en toute sécurité. Un contrôle des bâtiments et le nettoyage des gouttières ont été effectués en Décembre 2017.

Un architecte a été mandaté pour voir comment reconstruire le bâtiment dans les meilleures conditions. Les travaux seront engagés dans les meilleurs délais. Cependant, il n'y a pas de garantie aujourd'hui que le réfectoire soit opérationnel pour début septembre 2018. Il est plus envisageable que les travaux soient finis pour le 05 Janvier 2019. Il est aussi prévu que des travaux soient effectués début 2019 (voir éventuellement dès cet été) sur le couronnement (corniche toiture) du bâtiment. Tous les bâtiments scolaires, périscolaires, crèches... de la ville de Chatou vont être contrôlés durant les prochains mois.

Pendant le temps des travaux, une structure ALGECO serait installée dans la cour de l'école.

Depuis le jeudi 21 Juin, un service de restauration a été mis en place au gymnase Paul Bert avec une liaison chaude. L'équipe extrascolaire a aussi été renforcée sur le temps du midi pour aider au bon déroulement du temps du repas.

Sécurité et équipement

1/ Présentation du plan numérique « Plan Ecoles Numériques »

Monsieur Girard, Responsable des Projets Numériques à la Direction de la technologie et de l'innovation numérique pilote ce projet pour la ville. La municipalité travaille en concertation avec l'Inspectrice de l'Education Nationale auxquels sont associés les référents numériques des écoles et de la circonscription, qui accompagnent la réflexion autour de ce déploiement.

Ce plan numérique sera mis en place dans les écoles de Chatou sur les trois prochaines années. Il prévoit quatre volets d'investissement : les infrastructures, les équipements, les contenus et accompagnement, découverte et tests pour valider (tester des tablettes, des robots ...)

- Volet "infrastructures" : raccorder les écoles à la fibre optique pour permettre un usage d'Internet en Très Haut Débit en déployant le réseau WIFI. Ce dernier est indispensable pour faciliter la mobilité des équipements informatiques (PC ou tablettes) à l'intérieur des salles de classe et dans l'ensemble de l'établissement. Le raccordement est prévu à la rentrée 2018.
- Volet "Equipement" : VNI, tablettes, PC portables

Des ateliers collaboratifs, réunissant Monsieur Girard, les enseignants référents numériques des écoles, les fédérations de parents d'élèves, seront organisés fin Juin (élémentaires : jeudi 28 Juin) pour mutualiser les idées.

2/ Equipement

• Deux VNI supplémentaires seront installés cet été : dans la classe 13 (CM2 M. Amzaleg) et dans la salle 16 (salle polyvalente). Les enseignants soulignent l'importance d'équiper les vitres de stores opaques car l'utilisation du VNI est peu lisible en cas de grande luminosité et de soleil. L'installation des stores opaques est demandée dans les classes 13, 15, 14, 5, 10 et 16.

• **demande** : sonnerie de l'école : la sonnerie est stridente et dure longtemps (1 minute). L'équipe souhaite la remplacer par une mélodie plus agréable (comme nous l'entendons à Paul Bert).

Pour améliorer les temps de récréation à partir de septembre 2018, deux services de récréation vont être mis en place le matin et l'après-midi : une sonnerie plus mélodieuse rendrait le temps de regroupement plus agréable. Mme De Marcillac demandera un chiffrage auprès des services techniques mais ne peut s'engager sur les délais.

3/ Demande de travaux : réfection de la salle 16

Vie scolaire

1/ Rentrée scolaire 2018-2019 : effectifs prévisionnels

● Effectifs

La mise à jour des effectifs compte 326 élèves + 12 élèves en dispositif ULIS.

Les effectifs sont en baisse : 2018/2019 : total actuel 338 élèves.

Le nombre d'arrivées ne compensent pas encore le nombre de départs. Durant les vacances d'été, des inscriptions ont toujours lieu.

L'Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) : La coordinatrice du dispositif est une enseignante spécialisée, chargée de l'organisation et de l'adaptation de l'enseignement. Elle organise le travail des élèves en situation de handicap dont elle a la responsabilité conformément à une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques permettant la mise en œuvre de leur Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), en lien avec l'enseignant référent et avec les enseignants des classes de l'école.

Les élèves qui bénéficient d'une affectation en ULIS sont inscrits dans une classe de référence, correspondant approximativement à leur classe d'âge,

Les objectifs d'apprentissages envisagés pour les élèves de l'ULIS requièrent des modalités adaptées nécessitant des temps de regroupement dans une salle de classe réservée à cet usage.

● Structure de l'école

La structure de l'école n'est pas encore arrêtée : elle dépendra du nombre d'enfants par niveau et des derniers inscrits pendant les vacances d'été.

Au niveau des enseignants, Mmes Fouquet, Denis, Kéranguéven et M. Dulot quittent l'école. Mme Renaud part en retraite.

● Calendrier

La rentrée des élèves aura lieu le Lundi 3 septembre 2018, à 8h30.

● Parrainage CM2/CP

Les premiers contacts entre les futurs élèves de CP et les futurs élèves de CM2 ont eu lieu lors de la visite de l'école le Vendredi 22 juin. Accompagnés de la directrice, les futurs élèves de CM2 ont fait découvrir les différents espaces de l'école et ont commenté des aspects de la vie quotidienne.

Ce parrainage se mettra en place jusqu'aux vacances d'automne 2018 sur les temps de récréations et sur les temps de cantine (lien à assurer avec le responsable du temps périscolaire)

2/ Rythmes scolaires et activités périscolaires

Monsieur le Directeur Académique a validé la proposition du conseil municipal concernant la semaine scolaire de quatre jours.

Les horaires des temps scolaires seront : 8h30-11h45 / 13h45-16h30.

La municipalité a souhaité prendre en compte les besoins exprimés par les familles et l'expertise des professionnels de l'animation. Pour une meilleure prise en charge des enfants, il a été acté :

- le renforcement de l'encadrement sur le temps de la pause méridienne
- le renforcement des taux d'encadrement des études surveillées avec le passage de 1 animateur pour 20 au lieu de 1 pour 27
- l'allongement de 15 mn du temps périscolaire du soir avec possibilité de récupérer les enfants allant à l'étude entre 18h15 et 18h30.

Organisation prévue : 16h30 - 17h00 : temps de goûter

17h00 - 18h00 : études surveillées

18h00 - 18h30 : temps de loisirs/jeux. Les parents pourront venir chercher leur(s) enfant(s)

entre 18h00 et 18h30.

Les études surveillées seront encadrées par des enseignants volontaires, par M. Lepuil, coordinateur des activités périscolaires et un animateur diplômé.

3/ Présentation du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED)

Le dispositif pour les treize écoles de Chatou comprend :

● deux enseignants maître E : *Le maître E* apporte une aide pédagogique, en améliorant la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans ses apprentissages et à maîtriser les techniques et les méthodes de travail. Il propose une aide spécialisée avec des petits groupes d'enfants.

● Un enseignant maître G : *Le Maître G* apporte une aide rééducative, en agissant sur le « devenir élève » et en aidant l'enfant à se structurer et à trouver des repères.

● une psychologue scolaire (Mme Mével) : *La psychologue scolaire* analyse la demande grâce à des outils et des techniques spécifiques et envisage des solutions aux problèmes posés avec les enseignants, les parents et les enfants. Elle participe à l'orientation et à l'intégration scolaire. Mme Mevel peut être contactée directement par les parents qui voudraient des conseils concernant leur enfant scolarisé ou qui envisageraient la mise en place d'un bilan ou d'un suivi : 01-34-80-49-84.

Bilan :

Mme Renaud a pris en charge 24 élèves de l'école en remédiation ou en co-intervention dans la classe et a réalisé 7 bilans, à la demande des enseignants.

L'équipe enseignante souligne l'action très positive du RASED.

Pour pallier la difficulté scolaire, l'Education Nationale met également en place des Stages de Réussite pendant les vacances de printemps et d'été, pris en charge par des enseignants volontaires pour les élèves de CM1 et de CM2. Ce dispositif favorise un enseignement individualisé, en petits groupes de 5-6 enfants par enseignant. Les élèves doivent être assidus.

4/ Projet d'école : Actions pédagogiques du dernier trimestre

■ **Prix littéraire « Les Incorruptibles »** : Ce projet citoyen a engagé les élèves à lire des titres sélectionnés et à participer à un vote national. Il sera reconduit en 2018-2019.

■ **Ecole et Cinéma** : visionnage tout au long de l'année de trois films adaptés à l'âge des enfants, au cinéma du Vésinet.

■ Animations au Conservatoire de la ville

■ Animations à la Médiathèque de la ville

Les enseignants remercient vivement le conservatoire, la médiathèque de Chatou et la Maison Fournaise pour la qualité des ateliers proposés aux élèves.

■ **Rallye mathématique coopératif Les Eurékades**

■ **Concours mathématique Koala et Kangourou** :

■ **Chorale de l'école** : La représentation a eu lieu le Samedi 9 juin 2018

■ **ULIS et CE2** : « *Un regard, un bonjour, un sourire* » : A l'occasion du printemps et afin d'inciter les enfants et les adultes à se saluer le matin, les élèves du dispositif ULIS et les élèves de CE2 - Mme Mariani – ont « planté » sur le chemin de l'école plus de 200 fleurs, inspirées du travail de Murakami au château de Versailles.

■ **CE2 Mme Mariani, ULIS, CM2 M. Amzaleg** : Projet départemental « *Sur un air d'opéra* ». Plusieurs classes du département ont découvert et chanté un répertoire classique. Nos élèves ont assuré une prestation de qualité sur un air de Mozart, - La flûte enchantée, La reine de la nuit, le Vendredi 25 mai 2018, au conservatoire de Chatou.

■ **CE2 - Mmes André, Fouquet, Champigneulle** : Parcours d'Education Artistique et Culturelle Projet citoyen autour du théâtre, en partenariat avec le centre culturel Jean Vilar de Marly-le-Roi

Le projet s'est articulé autour de trois axes :

- des rencontres d'artistes et d'oeuvres
- la pratique artistique avec le concours de Béatrice Bergeot, comédienne qui a animé 9 ateliers d'expression théâtrale.
- l'acquisition de compétences transversales dans le domaine de l'expression orale (émotions, sentiments, avis critique) et écrites

Enfants et parents ont assisté à trois représentations théâtrales :

→ « 35 kg d'espoir » associant un atelier artistique animé par Carl Hallak, comédien et directeur du théâtre de Conflans Ste Honorine

→ « 1 air de violon » associant un atelier de découvertes d'instruments à corde au Conservatoire de Chatou

→ « Le mystère de l'or brun »

Ce projet Théâtre et pratiques artistiques a été subventionné par :

- *l'Académie de Versailles* au niveau des ateliers d'expression artistique dans le cadre de classes PEAC, ateliers qui ont abouti par la représentation aux familles, le 13 juin, lendemain de la tempête, d'une adaptation du roman « *Journal d'un chat assassin* » de Anne Fine par les 47 élèves coachés par Béatrice Bergeot
- *les petits Victoriens* pour les places des élèves du spectacle «Un air, 2 violons» le 16 mai au CCJV de Marly (co production des JMF qui ont aussi animé notre rentrée en musique)
- *La coopérative de l'école* pour le spectacle créé par Béatrice Bergeot «Le mystère de l'or brun»

Les enseignantes remercient l'équipe du théâtre, la municipalité, l'association Les P'tits Victoriens, les parents, le conservatoire de Chatou, la médiathèque et la Maison Fournaise pour la qualité des ateliers proposés à leurs élèves.

■ CM2

→ **Projet Puy du Fou** : séjour du Lundi 11 au Mardi 12 juin 2018

Le séjour s'est très bien passé. Les reconstitutions historiques mis en scène au Puy-du-fou ont permis aux élèves de mieux appréhender les différentes périodes. Des documents pédagogiques ont permis de préparer cette sortie tout au long de l'année selon les périodes abordées.

Sur cette classe d'âge, seul un tiers des élèves de l'école est parti en classe de découverte. Cette sortie a permis à tous les élèves de CM2 de partir avec une nuitée.

Le budget « *Prestations culturelles* », la subvention « *Pojet exceptionnel* » de la mairie et les P'tits Victoriens ont aidé au financement de ce projet. Les enseignants les remercient pour leur contribution.

→ **liaison CM1/CM2/6°** : en concertation avec les professeurs du collège Paul Bert : allemand, semaine de la Science, tournois de jeux collectifs (rugby, ultimate)

→ **domaine historique** : M et Mme Halbert ont apporté leur témoignage « Etre enfant caché pendant la guerre » pour les collégiens des classes de 3° et pour les élèves de CM2.

Madame de Marcillac souhaite proposer une coopération des enseignants de CM2 pour les commémorations de l'Armistice de 1918

→ Rédaction d'un journal avec les élèves du collège, disponible sur le site du collège

L'association Les P'tits Victoriens offriront un cadeau de départ aux élèves de CM2 pour marquer la fin de leur scolarité en élémentaire.

■ **Classes de CP et CE1 : Projet Cirque**

L'objectif était de développer des pratiques sportives, plastiques et musicales et d'impliquer les élèves dans une pédagogie coopérative. Le spectacle de cirque du Lundi 18 juin a permis de valoriser le travail des élèves (jonglage, équilibre, acrobaties ...), sous l'expertise d'un spécialiste du cirque. Le spectacle a remporté un franc succès.

Les enseignantes remercient également l'OCCE 78 et les P'tits Victoriens qui ont contribué au projet.

Classe de découvertes : Projet Cirque : du 14 au 18 mai 2018 (CP/CE1 Mme Poumellec et CE1 Mme Arrillaga)

Le bilan est très positif. Le programme proposé par l'organisme AVLF était diversifié sur le plan pédagogique et ludique. L'encadrement était de qualité. Le chapiteau était à proximité du lieu d'hébergement, ce qui a facilité les activités circassiennes.

Les enseignantes remercient la municipalité qui reconduira le budget « classe de découvertes » pour 2018-2019, pour deux classes. Les enseignants réitèrent la possibilité qu'une troisième classe puisse partir. La municipalité ne peut pas y répondre favorablement car d'autres écoles souhaitent partir en classe de découvertes.

Financement des projets menés cette année :

- Mairie de Chatou :
- Subvention de 1200 euros « Projets pédagogiques exceptionnels » (Puy du Fou)
- Budget « Prestations culturelles » : 6861 euros pour l'année civile 2018 (soit 19,80 euros par élève)
- Coopérative de l'école : participation volontaire des familles
- Association Les P'tits Victoriens : Les P'tits Victoriens ont proposé d'allouer une somme par classe
- OCCE 78 : subvention de 800 euros « Aide aux projets coopératifs » pour le projet Cirque

5/ Coopérative scolaire : bilan trimestriel

Le solde de la coopérative de l'école s'élève à ce jour à 2200,00 euros.

Les P'tits Victoriens sont remerciés pour leur contribution aux différents projets de classe, pour l'achat de la tablette Samsung qui a déjà été bien utilisée pour la classe transplantée des CE1, pour filmer la chorale du 9 juin et le spectacle « *Le chat assassin* » le 13 juin.

Remerciements

Tous les intervenants qui ont contribué à la qualité des projets menés sont remerciés : Médiathèque, Conservatoire, service technique, piscine, intervenant en EPS, police municipale.

6/ La kermesse a eu lieu le vendredi 29 juin de 19h à 22h00.

La séance s'est levée à 20h30 autour d'un verre de l'amitié.